



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 2230 CH-3001 Berne

cran02@bluewin.ch - www.cran.ch - IBAN: CH86 0900 0000 3051 4517 5



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 14 NOVEMBRE 2016

JEUNE NOIR TUÉ PAR LA POLICE. UN AUTRE VIOLENTÉ POUR SON PROFIL DEALER

Le CRAN dénonce une pratique policière de destruction en toute impunité du corps Noir ainsi qu'une lutte scélérate contre la drogue

La police suisse se serait-elle mise avant l'heure à vibrer à la *Trumpmania* ? Aurait-elle senti venir le triomphe du candidat Trump à la présidence américaine, qui a toujours trouvé justifié le massacre de Noirs par la police ? En moins d'une semaine, celle du canton de Vaud, championne suisse des brutalités policières contre les Noirs, comme on peut le voir à la lecture du volumineux (284 pages) *Rapport sur le racisme anti-Noir en Suisse 2000-2014* (téléchargeable gratuitement sur www.cran.ch), s'est lâchée. Deux faits à la fois graves et mortifiants sont venus démontrer, au sein de polices habituées à prendre pour modèle celle des Etats-Unis, *négricide* par tradition historique¹, ce qui s'annonce sans doute comme un renforcement de cette tendance : *Black Lives don't matter ! Les vies Noires ne méritent considération !*

Menacé par un couteau de cuisine, la police crible de balles un jeune Noir

Selon le communiqué de presse de la police, repris in extenso par les médias, les faits se sont déroulés à Bex (canton de Vaud), dimanche dernier 6 novembre, de la manière suivante :

Vers 22h10, un habitant d'un immeuble a fait appel à la police. Un autre locataire, apparemment perturbé, avait enfoncé la porte d'un appartement situé au-dessus de son propre logement.

Deux patrouilles de la Police du Chablais se sont rendues sur place. Elles sont entrées en contact avec l'homme, un ressortissant de la République démocratique du Congo, âgé de 27 ans. Ce dernier est ressorti armé d'un couteau de cuisine, courant en direction des policiers dans la cage d'escalier.

Après avoir fait la sommation «stop police», un caporal de la police du Chablais a fait usage de son arme de service, tirant à plusieurs reprises en direction de l'agresseur. Blessé, l'homme a été immédiatement pris en charge (...). Il est décédé sur place des suites de ses blessures.

Cette narration est remise en question au sein de la communauté congolaise notamment. Elle laisse subsister plusieurs zones d'ombre (ex. la police n'a jamais produit le couteau). Les parents de la victime en particulier, informés tard, se posent beaucoup de questions, selon des proches et la presse (*20 Minutes*, 10.11.2016) :

Les parents du défunt ont appris la nouvelle lundi, douze heures après le drame, lorsque des agents se sont présentés à leur porte. «*Ils nous ont dit qu'il était malheureusement décédé et qu'un policier avait tiré sur lui. Quand on a demandé pourquoi, ils nous ont dit qu'ils ne savaient pas*», raconte la maman. Deux heures plus tard, dans un communiqué de presse, les forces de l'ordre indiquaient qu'Hervé avait défoncé la porte d'un voisin puis qu'il s'était rué sur les policiers, un couteau à la main, avant qu'un caporal ne fasse feu sur lui. «*Les circonstances, on les a découvertes dans les journaux*», s'insurgent ses proches. Qui ne croient pas une seconde à cette histoire de lame (...). Pour tenter de remonter le fil de l'histoire, son père est retourné sur les lieux et a interrogé tous les voisins: «*Ils nous ont dit que mon fils avait crié à la première balle...*» La mère ajoute: «*Ce qui est grave, c'est qu'on lui a tiré trois balles. Avec une, on aurait pu comprendre que le policier voulait se protéger mais trois, c'était pour l'achever...*»

¹ Dans *Une Colère Noire. Lettre à mon fils*, (Editions Autrement, 2016), l'écrivain africain-américain Ta-Nehisi Coates n'hésite pas à confier à son fils : « *en Amérique, la destruction du corps noir est une tradition - un héritage* »

Lutte scélérate, parce que discriminatoire et raciste, contre la drogue

Quelques jours auparavant, le quotidien *20 Minutes* (31.10.2016) faisait état de cette énième bavure de la police lausannoise à l'encontre d'un autre jeune Noir, Paulo (nom fictif), un jeune Cap-verdien de 31 ans :

Vendredi 28 octobre vers 21h30, ce black de 31 ans faisait son footing à la place du Tunnel. Or à la même heure, la police se lançait aux trousses de dealers africains repérés dans le secteur. Lorsque deux agents en uniforme l'ont vu, ils l'ont pris pour l'un des fuyards. *«Il correspondait en partie aux critères des personnes recherchées, notamment sa couleur de peau»*, note Sébastien Jost, porte-parole de la police de Lausanne.

Sommé de s'arrêter, Paulo affirme qu'il n'a rien entendu, les écouteurs vissés dans les oreilles. Les policiers y voient une attitude oppositionnelle et essaient de le retenir. Le trentenaire, qui court avec un capuchon sur la tête, ne comprend pas qu'il s'agit des forces de l'ordre et croit à une agression. Il se débat de toutes ses forces. Convaincus qu'il veut leur échapper, les agents appellent du renfort. Paulo se retrouve au sol avec cinq hommes sur le dos et les coups pleuvent de part et d'autre. Il ne comprend qu'il s'agit de policiers qu'au moment où ils lui passent les menottes.

«Lorsqu'il est arrivé en courant face aux policiers, nous étions dans un contexte particulier de lutte contre le deal où des personnes noires prenaient la fuite et il est arrivé à ce moment-là», précise Sébastien Jost. Des explications qui n'apaisent pas les maux de Paulo. Sur les photos que *«20 minutes»* a pu consulter, ses jambes sanguinolentes présentent de nombreux trous et de larges éraflures. Très choqué, il envisage désormais de déposer plainte. Du côté des policiers, dont l'un des leurs a été blessé durant l'altercation, une plainte a été déposée pour violences contre les fonctionnaires.

De ce qui précède,

Le CRAN condamne avec la plus grande véhémence ces pratiques policières qui, depuis des années, font du corps Noir un objet destructible à volonté, quasi par instinct et en toute impunité. En cette Décennie (2015-2024) consacrée par l'ONU aux populations d'ascendance africaine et placée notamment sous le signe explicite de la « considération » à leur accorder, le membre de l'ONU qu'est la Suisse se doit de respecter ses engagements internationaux outre sa Constitution (art. 7 sur le devoir de respecter la dignité humaine). L'intégration des populations issues notamment des migrations récentes ne se limite pas à exiger d'elles le seul respect des lois et coutumes du pays. Elle inclut aussi le partage avec les autochtones de mêmes droits, devoirs et protection (art. 8 de la Constitution suisse). Cultiver des pratiques dégradantes, humiliantes et discriminatoires à l'égard de jeunes en particulier est contre-productif pour la cohésion et la paix sociales.

Le CRAN exige des autorités compétentes une enquête à la fois rigoureuse et transparente sur les conditions entourant la mort du jeune Noir. Il y va de la crédibilité de la Suisse et des autorités vaudoises. En décrivant déjà dans son communiqué le jeune Noir comme un « forcené » et en suggérant implicitement aussitôt que le policier tueur a utilisé son arme par légitime défense, la police laisse présager une instruction bâclée. La disproportionnalité flagrante entre la menace (un couteau de cuisine) et la réponse qui y a été donnée (plusieurs balles tirées en étant entouré par quatre autres policiers) devrait plutôt être mise en avant afin de prévenir au sein de la police d'autres réponses aussi disproportionnées.

Le CRAN dénonce pour la énième fois également la lutte scélérate, discriminatoire et raciste, menée par les polices suisses contre les stupéfiants. A géométrie variable, elle ne s'illustre jamais contre les individus Blancs, acheteurs (et gros consommateurs) exclusifs de drogue auprès de quelques jeunes Noirs identifiés comme vendeurs exclusifs. Pourtant la Loi suisse sur les Stupéfiants (art. 19) enjoint ces polices à poursuivre même le vendeur et acheteur-consommateur. En outre, la pratique systématique du profilage racial dans les interpellations policières devrait être interdite car source de trop de dérapages.

Une Conférence pour confronter les expériences européennes

Le CRAN fait encore une fois l'amer constat que les règles déontologiques les plus élémentaires sont très lacunaires dans les actions de la police. Le CRAN s'interroge en particulier sur le niveau de cette formation de policiers prompts à user d'une arme à feu là où d'autres réflexes devraient être stimulés. La formation de cette police à un meilleur vivre-ensemble et au respect de la dignité humaine, face à des personnes d'origine migrante, s'impose également dans une société dont les responsables politiques semblent aspirer et à la fois œuvrer à « l'intégration des étrangers ». Le CRAN et l'Université populaire africaine se proposent encore une fois de collaborer à une telle formation de la police.

Le CRAN se félicite à cet égard de la tenue prochaine, les 25 et 26 novembre 2016, à Genève (Centre œcuménique des Eglises), de sa **2^e Conférence européenne contre le racisme anti-Noir en Europe**, avec la participation de plusieurs délégués de différents pays européens ainsi que celle de personnalités Noires de premier plan et très actives dans la lutte contre ce fléau millénaire, à savoir, notamment, **Mme Christiane TAUBIRA** (ancienne Garde des Sceaux et ministre de la Justice en France ; sous réserve), **Mme Cécile Kashetu KYENGE** (ancienne ministre de l'Intégration en Italie, d'origine congolaise et actuellement députée européenne), **Mme Mireille FANON MENDES-FRANCE** (experte internationale et présidente de la Fondation Frantz Fanon, fille de l'illustre philosophe antillais Frantz FANON), **M. Doudou DIENE** (expert international et ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme), **M. Lilian THURAM** (ancien footballeur international et actuellement président de la Fondation Lilian Thuram pour l'éducation antiraciste), etc.

Dix ans après la première édition, il s'agira de présenter des rapports sur différents pays avant de tracer des pistes d'actions communes dans la lutte pour le respect de la dignité et les droits de Noirs en Europe. Les violences et meurtres commis contre des Noirs par la police en toute impunité, les discriminations frappant les compétences Noires, le révisionnisme qui gagne de plus en plus d'historiens européens depuis la Conférence de Durban contre le racisme (2001), l'image des Noirs notamment dans la publicité, ou les questions très spécifiques de migration ou de réparation, seront au centre des réflexions.

Le CRAN tient enfin à présenter ici ses très attristées condoléances à la famille du jeune Congolais tué qui laisse derrière lui, non seulement des parents éplorés mais aussi un fils de 8 ans, ainsi que des frères et sœurs tous vivant en Suisse. Qu'il soit bien reçu et repose en paix au Village éternel des Ancêtres !

En Suisse, comme aux Etats-Unis, en Afrique et partout dans le monde, plus que jamais,
« Black Lives Matter ! » Les vies Noires méritent aussi considération !

Fait à Berne, le 14 novembre 2016

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles :

André Loembe, Vice-Président (079 345 08 52)

Mutombo Kanyana, Secrétaire général (079 754 54 85)

Communiqué adressé à :

- *Presse nationale suisse*
- *Presse internationale représentée en Suisse*
- *Conseillère fédérale (ministre) en charge de la justice et de la police, Berne*
- *Président du Conseil d'Etat (gouvernement) du Canton de Vaud, Lausanne*
- *Conseiller d'Etat (ministre) en charge de la police dans le canton de Vaud, Lausanne*
- *Chef de la Police vaudoise, Lausanne*
- *Ambassadeur suisse auprès de l'ONU à Genève*
- *Ambassadeurs des pays africains en Suisse*
- *Haut Commissariat et Conseil de l'ONU pour les Droits de l'homme, Genève*
- *Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Genève*
- *Groupe de travail des Experts indépendants de l'ONU sur les Afro-descendants, Genève*
- *Commission fédérale contre le racisme (CFR), Genève*
- *European Council on Racism & Intolerance (ECRI), Strasbourg*
- *ONGs de défense de la dignité et des droits humains*
- *Associations africaines*

N.B. - Le masculin est utilisé ici comme un genre neutre pour des raisons pratiques de lisibilité graphique. Il n'exclut pas le féminin.